PROGRAMME D'APPUI A LA PRODUCTIVITE DES TPE/PME

Contrat N°812477118
Référence de l'avis : AMI N° 02 SQC/PAP/2020

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT POUR
(SERVICES DE CONSULTANT)

RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR L'APPUI A LA STRUCTURATION DE 75 TPE DIRIGEES PAR DES FEMMES SELECTIONNEES DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'APPUI A LA PRODUCTIVITE (PAP)

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Les PME ivoiriennes constituent près de 98% des entreprises, représentent plus de 20% du PIB, 12% de l'investissement national et environ 23% des emplois modernes. Celles-ci demeurent, cependant, caractérisées par une compétitivité insuffisante liée entre autres à un déficit de capacité technique et managériale de la part des dirigeants et des employés des PME et à une culture entrepreneuriale et de l'innovation insuffisamment développée et valorisée.

Par ailleurs, nous notons une faible intégration du numérique dans l'exercice de leurs activités quotidiennes bien que les TIC soient un levier de développement et d'accélérateur de croissance.

La transformation numérique ainsi, dans le contexte mondial actuel s'impose aux entreprises qui souhaitent améliorer leur politique marketing, l'optimisation de leur processus et la possibilité de se démarquer des concurrents.

Pour pallier ces déficits, le Gouvernement s'est inspiré des expériences des pays les plus avancés en matière de développement des PME, en élaborant une stratégie nationale de promotion des PME et a mis en place l'Agence Côte d'Ivoire PME dont le rôle est de l'opérationnaliser.

De plus, le Ministère du Développement Économique et de la Coopération (BMZ) de la République d'Allemagne a annoncé l'Initiative Spéciale de Formation et Emploi en 2018 en vue de contribuer à la réalisation des objectifs de promotion des investissements durables ainsi que le secteur privé, en général fixés par le Plan Marshall avec l'Afrique et le Compact with Africa (CwA) du G20. Cette Initiative se veut contribuer à créer des opportunités d'emplois pour une population africaine croissante dont l'inclusion de la jeunesse dans le marché du travail, est l'une des préoccupations primordiales de ce Plan Marshall pour l'Afrique.

Dans cette perspective, la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH a élaboré un projet intitulé « Partenariat pour l'emploi et appui aux petites aux moyennes entreprises ». Ce nouveau projet sera mis en œuvre dans six pays africains dont la Côte d'Ivoire et a pour objectifs et domaines d'action principaux suivants :

1) Promotion de la localisation des entreprises et des industries ;

2) Promotion des investissements durables ;

3) Promotion des PME ;

Dans le cadre de cette initiative spéciale « Formation et Emploi » et le nouveau projet « Partenariat pour l'emploi et appui aux petites et moyennes entreprises » en Côte d'Ivoire, la GIZ a signé un contrat de financement avec l'Agence Côte d'Ivoire PME pour la réalisation du Programme d'Appui à la Productivité (PAP) des TPE/PME ivoiriennes.

L'objectif du programme est de contribuer à la création de valeur, d'emplois décents et de croissance en Côte d'ivoire. Il contribuera à l'amélioration de la qualité de l'emploi des employés des TPE/ PME, et favorisera la création de nouveaux emplois.

Dans le cadre des activités du PAP, une cohorte de 75 TPE dirigées par des femmes a été sélectionné pour intégrer un parcours d'amélioration de leurs pratiques d'affaires. Dans la perspective de contribuer à l'atteinte des objectifs de ce parcours, une composante dédiée à l'appui à la structuration des bénéficiaires est mise en œuvre.

Les présents termes de référence visent à recruter trois consultants (firmes) à l'effet de mettre en œuvre la composante relative à l'appui à la structuration des bénéficiaires.

2. CONTENUS DE LA MISSION ET TACHES CLES

2.1 Contenus de la mission :

Le Cabinet aura pour mission de concevoir et mettre en œuvre un programme d'appui à la structuration en faveur de 75 TPE issues de la première cohorte du PAP.

2.2. Description des tâches

Sous l'autorité du Coordonnateur Principal du PAP, le Cabinet chargé de l'appui à la structuration en faveur de 75 TPE aura pour principale tâches de :

2.2.1. Tâche 1 : Faire le diagnostic organisationnel des TPE bénéficiaires ;

2.2.2. Tâche 2 : Faire des recommandations pour optimiser la formalisation administrative des bénéficiaires ;

2.2.3. Tâche 3 : Accompagner la structuration des bénéficiaires ;

2.2.4. Tâche 4 : Développer et implémenter des outils de gestion simplifiés au profit des bénéficiaires ;

2.2.5. Tâche 5 : Améliorer la maturité digitale des bénéficiaires.

Nota bene **: les candidats intéressés sont invités à consulter les termes de référence détaillés sur le site internet de l'Agence CI PME : www.agencecipme.ci**

Où se rendre au siège de l'Agence CI PME sise à la Riviera Attoban (Cocody, Abidjan) à 100 m en contrebas de l'Espace Médical Attoban, Adresse : 01 BP 2941 Abidjan 01 – Tél : +225 20 00 12 28

3. PROFIL ET QUALIFICATIONS DU CABINET

- **Profil et Expériences du Cabinet**

- Être légalement constituée (joindre le récépissé de dépôt ou agrément, statut et règlement intérieur**)** répondant au profil suivant :
- Avoir au moins trois (3) années d'expériences confirmées et pertinentes dans le domaine de la structuration et l'accompagnement d'entreprise ou de Très Petites Entreprises.
- Avoir conduit ou participé à au moins deux (2) missions de structuration et l'accompagnement d'entreprise ou de Très Petites Entreprises ;
- Avoir une bonne réputation sociale et ne pas avoir d'antécédent judiciaire.

- **Profil du personnel du Cabinet pour la mission :**

Le Cabinet proposera une équipe, non limitative, d'au moins trois (3) membres, composée d'un (1) Chef de mission, Expert en développement des entreprises, un Expert en finance-comptabilité et fiscalité d'entreprise et un Expert en architecture digital.

❖ **Un Chef de mission : expert en développement des entreprises**

- Être titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur de niveau minimum BAC+5 en gestion ou domaine connexe (ou diplôme équivalent) ;
- Avoir une expérience d'au moins sept (7) ans dans la structuration et l'accompagnement des TPE ;
- Avoir réalisé au moins trois (3) missions de structuration et d'accompagnement d'entreprise.

❖ **Un Expert en finance-comptabilité**

- Être titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur de niveau minimum BAC+5 en gestion ou domaine connexe (ou diplôme équivalent) ;
- Avoir une expérience d'au moins sept (7) ans dans l'assistance-conseil en finance comptabilité et fiscalité aux entreprises ;
- Avoir réalisé au moins deux (2) missions de structuration et d'accompagnement d'entreprise.

❖ **Un Expert en digitalisation**

- Être titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur de niveau minimum BAC+4 en développement d'outils digitaux ou domaine connexe (ou diplôme équivalent) ;
- Avoir une expérience d'au moins sept (7) ans dans le métier de développement d'outils digitaux ;
- Avoir réalisé au moins deux (2) missions de développement d'outils digitaux pour l'accompagnement d'entreprise.

NB : Le prestataire devra fournir le CV détaillé de chaque personnel proposé, rédigé en français, accompagné d'une copie du diplôme requis. Le CV doit être rédigé en français et signé conjointement par l'intéressé et la structure soumissionnaire.

Les critères de sélection porteront essentiellement sur l'expérience du cabinet et sur les compétences/qualifications du personnel-clé (diplôme et expérience). Les candidats disposant de l'expérience et des compétences requises en rapport avec la mission seront évalués et comparés et le prestataire le plus qualifié et expérimenté sera sélectionné.

4. DUREE DE LA MISSION

Le délai global de la prestation est de soixante (60) jours à titre indicatif, hors délai d'approbation des rapports par l'Administration. La période probable du début des services est juillet 2020.

5. CONSTITUTION ET DEPOT DES DOSSIERS

Les candidats éligibles et intéressés sont invités à soumettre **un dossier de manifestation d'intérêt** rédigé en langue française, qui devra être transmis en trois (3) exemplaires, comportant les informations pertinentes indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter la mission : **présentation de la structure et de ses références/expériences détaillées concernant l'exécution de missions similaires en Côte d'Ivoire et/ou à l'étranger, attestations de bonne exécution des missions réalisées, CV détaillé de chaque personnel proposé et signé conjointement par l'intéressé et la structure soumissionnaire, copie du diplôme du personnel, etc.).**

Pour chaque mission similaire réalisée, le soumissionnaire devra fournir les informations suivantes :

- la description de la mission et les prestations exécutées ;
- le personnel de la mission et le dispositif d'encadrement ;
- les références du commanditaire de la mission (Client) ;
- le montant du contrat.

Les manifestations d'intérêts doivent être rédigées en langue française et déposées, au plus tard**, le mardi 21 juillet 2020 à 10 heures**, à l'adresse mentionnée ci-dessous, sous pli fermé portant l'inscription : **« Manifestation d'intérêt pour le recrutement de trois (3) cabinets en vue de l'appui à la structuration de 150 TPE sélectionnées dans le cadre du Programme d'Appui à la Productivité (PAP) par lot de 50 entreprises ».**

Les dossiers de manifestations d'intérêts reçus feront l'objet d'un enregistrement sur la fiche de réception ouverte à cet effet à la salle de réception de l'Agence CI PME **sise à la Riviera Attoban (Cocody, Abidjan). L'ouverture des plis aura lieu le mardi 21 juillet 2020 à 10 heures précises à la salle de réunion de l'Agence CI PME sise à l'adresse susvisée en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.**

Les candidats qui souhaiteraient obtenir des renseignements peuvent s'adresser à la Cellule de Passation des Marchés de l'Agence CI PME, à l'adresse susvisée, les jours ouvrables de 9h à 12h et de 15h 17h ou aux adresses électroniques suivantes : ykone@agencecipme.ci avec copie à icisse@agencecipme.ci

6. PROCEDURES DE SELECTION

Le présent Avis à Manifestation d'intérêt a pour objectif de recruter trois consultants (Firmes ou un cabinets) par la méthode de **Sélection fondée sur les Qualifications du Consultant (SQC).**

La procédure de sélection sera conforme à l'ordonnance n°2019-679 du 24 juillet 2019 portant code des marchés publics de la république de Côte d'ivoire.

Les Cabinets disposant de l'expérience et des compétences requises en rapport avec la mission seront évalués et les trois prestataires les plus qualifiés et expérimentés seront sélectionnés par mission pour fournir une proposition technique et financière.